



#### CATEGORIE urbain/architectural

SITUATION SAINTES - Site Saint-Louis

POPULATION Ville 26 300 hab. Agglomération 45 000 hab.

SITE D'ÉTUDE 11 ha SITE DE PROJET 4,20 ha

SITE PROPOSÉ PAR Ville de Saintes

PROPRIÉTAIRE DU SITE Ville de Saintes (acquis en 2008)

TYPE DE COMMANDE APRÈS LE CONCOURS

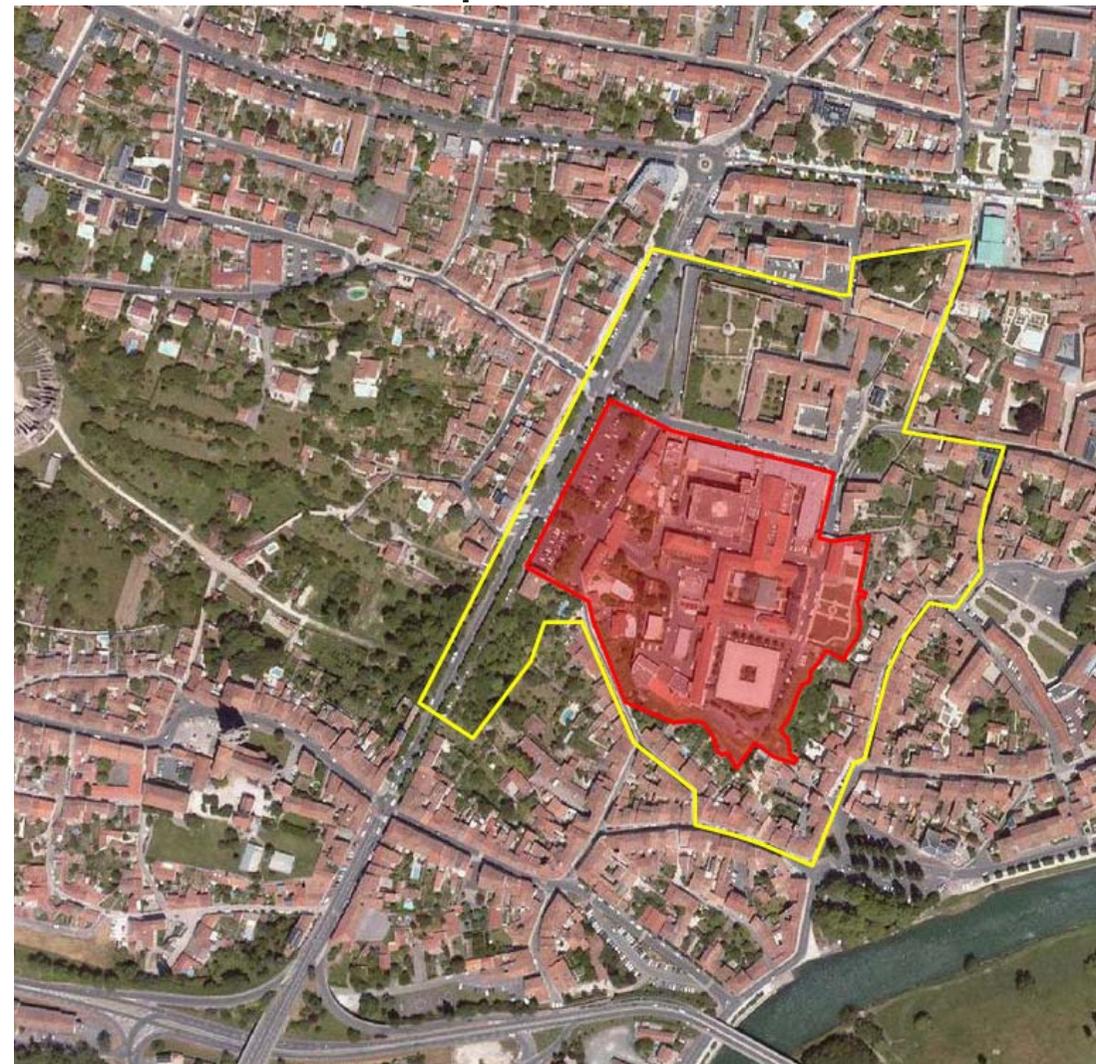
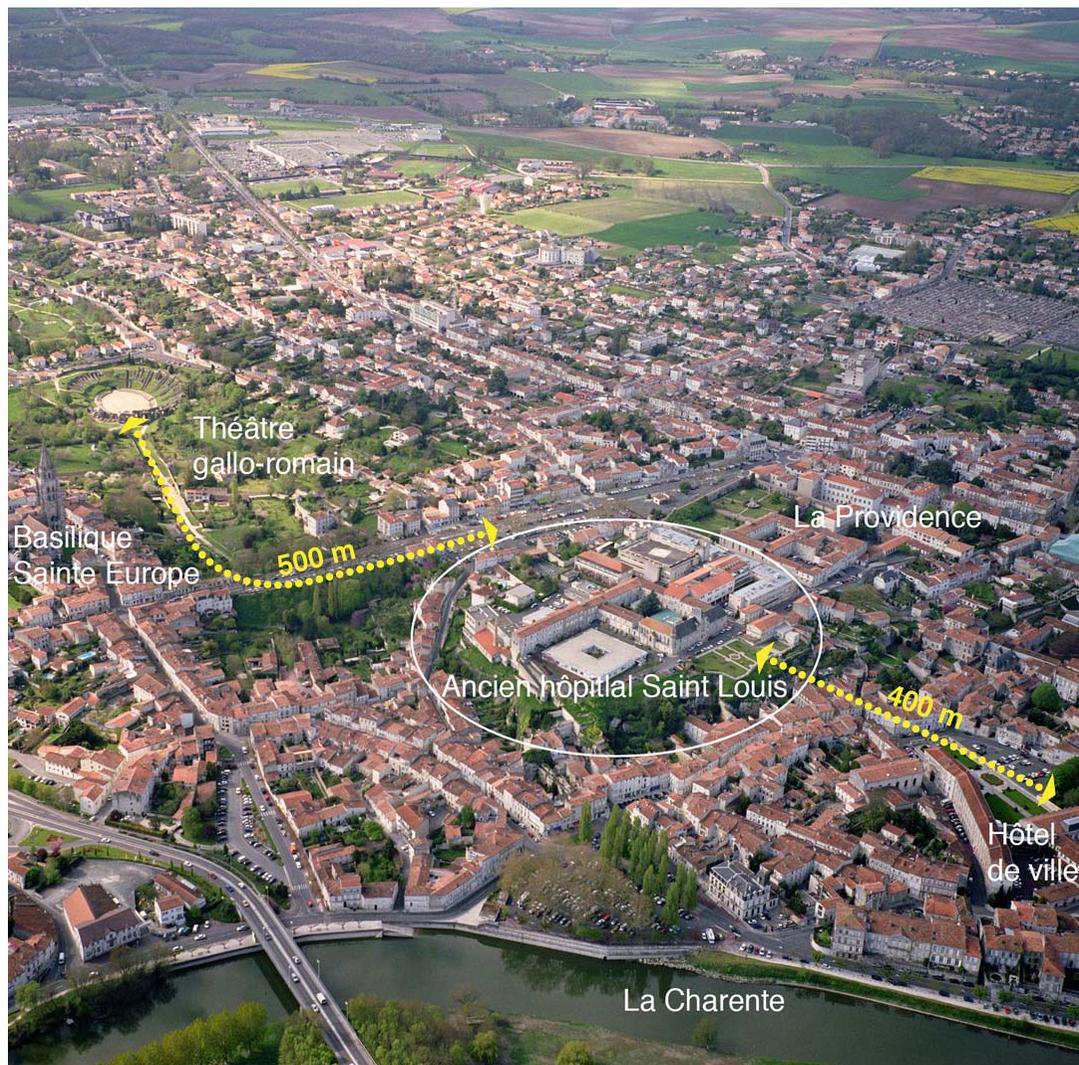
Mission de maîtrise d'oeuvre urbaine, conception d'espaces publics et paysagers, maîtrise d'oeuvre d'un programme architectural (logements ou équipement public)

#### TRANSFORMATION DU SITE

Le site Saint-Louis correspond au promontoire de la citadelle médiévale de Saintes (aujourd'hui disparue) qui dominait le système de défense de la ville. L'hôpital Saint-Louis s'y est développé par une succession de constructions, d'extensions et de surélévations. Son déménagement en 2007 laisse une friche au cœur de la ville et ouvre une opportunité de reconquête d'un lieu historique exceptionnel. La Ville de Saintes s'interroge sur le réinvestissement de ce plateau en belvédère qui offre des points de vue remarquables sur le grand paysage. La démolition des bâtiments présentant un faible intérêt de reconversion doit permettre la réintroduction de nouvelles fonctions et de nouveaux usages pour une réappropriation du site par les habitants.

#### STRATÉGIE DE LA VILLE

La Ville poursuit plusieurs objectifs : introduire une diversité d'usages en rupture avec la mono-fonctionnalité de l'hôpital : logements, artisanat, services et commerces ; développer l'accessibilité par de nouveaux espaces publics de liaison et de mise en valeur ; aménager le site comme un point de convergence des itinéraires piétons quotidiens (entre ville basse et ville haute) et des parcours touristiques vers le théâtre gallo-romain ; proposer un traitement paysager associant la mise en valeur du patrimoine et l'intégration d'architectures contemporaines. En rassemblant un ensemble de services dédiés au patrimoine, à l'architecture et à l'urbanisme, le site Saint-Louis a vocation à devenir un lieu d'information et de participation des habitants à la vie de la collectivité.



#### DÉFINITION DU SITE

Ouvert à l'Est et au Sud, le plateau domine le centre urbain et offre des vues lointaines sur la vallée de la Charente. Au nord, un couvent du XVIII<sup>e</sup> siècle forme un ensemble homogène (la Providence). À l'Est, un réseau de ruelles escarpées peu praticables limite les liaisons vers le centre-ville. À l'Ouest, la place du 11 novembre, dévolue au stationnement, constitue l'entrée actuelle du site (les habitations bordant la place seront maintenues). Le site est inclus dans un périmètre de protection du patrimoine architectural et urbain (Secteur Sauvegardé) qui préconise le dégagement de l'éperon rocheux. Dans l'enceinte de l'ancien hôpital, seuls deux bâtiments doivent impérativement être conservés : la maison du Gouverneur (XVII<sup>e</sup>) et la Chapelle (XIX<sup>e</sup>).

#### NOUVELLE MOBILITÉ

La création d'itinéraires piétons à vocation de découverte et le rétablissement de continuités entre les quartiers environnants constituent un enjeu d'aménagement. Il s'agit également de traiter la place de la voiture et du stationnement à l'intérieur et dans l'environnement du site.

#### NOUVEAUX MODES DE VIE

Ce site emblématique de l'histoire de Saintes a vocation à devenir un lieu de vie et d'animation en belvédère sur la ville où se croiseront futurs habitants et visiteurs de passage. Les modes de découverte du site devront appuyer sa valeur historique et sa dimension sociologique : ancienne place forte, lieu de vie et de mort, espace d'hospitalité.

#### NOUVEL ENVIRONNEMENT DURABLE

La Ville souhaite associer la reconversion de cette friche hospitalière à des objectifs de valorisation écologique. Les bâtiments ont été construits sur un socle calcaire entaillé de vallons de ravinement vers les zones inondables de la Charente. Au delà des questions de dépollution, le projet implique une attention à la gestion des eaux de ruissellement et aux possibilités de reconquête végétale. Les choix de démolition ou de reconversion du bâti, la mise en œuvre du projet dans le temps, la conception des espaces publics et des architectures devront s'inscrire dans une logique d'aménagement durable et intégrer des exigences de qualité environnementale et de performance énergétique.

# Saintes - France - europan10



Photo aérienne



Façade Sud du site



Accès historique du site



Chapelle et maison du Gouverneur

Bâtiment hospitalier avec extension

Ruelle de liaison vers le centre historique